

COMMUNE DE SAINT ROMAIN LE NOBLE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Le Conseil municipal s'est réuni à la Salle des Fêtes – Au Bourg 47270 SAINT ROMAIN LE NOBLE, le 23 mai 2020 selon convocation en date du 14 mai 2020 sous la présidence de M. le Maire Mathieu TOVO.

Présents : N.LAINEE, N.RAYNON, A.MOLIE, L.JACQUES, C.FLANQUART, M. GAYRAL, M.TOVO, Y.TERREE, J.DURRENS, J.ROUSSEAU, B.MENOU

Pouvoir :

Excusé :

Ordre du jour :

- Délibération 2020-006 : Election du Maire
- Délibération 2020-007 : Détermination du nombre d'Adjoints
- Délibération 2020-008 : Election des Adjoints au Maire
- Lecture de la Charte de l'Elu local
- Délibération 2020-009 : Délégation de fonctions du Conseil municipal au Maire
- Délibération 2020-010 : Désignation des personnes habilitées à signer les lettres en recommandé
- Questions diverses

Le Maire ouvre la séance et remercie les membres de leur présence.

Le Maire propose Mme N.LAINEE comme secrétaire de séance.

Délibération 2020-006 : Election du Maire

Au premier tour, Mathieu TOVO a été élu maire avec onze voix.

Le Conseil municipal le déclare installé.

Délibération 2020-007 : Détermination du nombre d'Adjoints

Le Maire propose la création de trois postes d'adjoints

VOTE

Pour : 10

Abstention : 1

Contre : 0

Délibération 2020-008 : Election des Adjointes au Maire

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote :

Résultats des votes :

Premier Adjoint : Nathalie LAINÉE

Deuxième Adjoint : James ROUSSEAU

Troisième Adjoint : Yves TERREE

Lecture de la Charte de l'Elu local

Délibération 2020-009 : Délégation de fonctions du Conseil municipal au Maire

Afin de favoriser une bonne administration communale, le Conseil municipal délègue au Maire un certain nombre de ses compétences

VOTE

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

Délibération 2020-010 : Désignation des personnes habilitées à signer les lettres en recommandé

Pour favoriser une bonne gestion administrative, le Conseil municipal désigne des personnes habilitées à signer les lettres en recommandé :

Adjointes au Maire : Nathalie LAINÉE, James ROUSSEAU, Yves TERREE

Secrétaire de mairie : Alexandra DUMON

VOTE

Pour : 11

Abstention : 0

Contre : 0

Questions diverses :

Commissions communales : le tableau des commissions et de leurs membres est établi

Ecole : Un historique des écoles est fait